

Projet pédagogique

Centre de Loisirs « Les Petites Cigognes » 2024-2025

De la ville d'Illkirch-Graffenstaden

Table des matières

I-PRÉSENTATION LES PETITES CIGOGNES	1
1. Localisation	2
2. Locaux et extérieur	3
3. La répartition	3
4. Une journée type :	4
II-VENIR AUX PETITES CIGOGNES	5
1. Inscriptions	5
2. Conditions de réservation	6
3. La population accueillie	6
4. Ouverture du centre	6
III-PROJET EDUCATIF DE LA VILLE	7
IV-MISSION ET OBJECTIFS.....	8
1. Favoriser l'autonomie.....	8
2. Veiller au bon développement de l'enfant	9
2.1. Les activités d'éveil	10
2.2. Les activités sportives	10
2.3. Les activités manuelles	10
3. La place du parent.....	12
4. Favoriser la réussite éducative de tous les enfants	13
5. Favoriser le vivre ensemble : l'inclusion de tous les enfants	14
6. Faire de l'enfant le citoyen de demain	15
7. La culture régionale.....	16
V-L'EQUIPE ENCADRANTE	14
1. Composition de l'équipe	14
2. La formation des animateurs	15
3. Réunions de préparations et de bilans.....	15
4. Conduite de l'animateur	15
5. Evaluations.....	16
VI-MOYENS MIS EN OEUVRE	17
1. Les activités et leurs déroulements	17
2. Le matériel	17
3. Les repas	18
4. Le goûter	18
5. La sieste	19
6. L'hygiène corporelle.....	19
7. L'habillement	19
8. La récréation et les jeux libres	20

I-PRÉSENTATION DES PETITES CIGOGNES

Le centre de loisirs de la commune d'Illkirch-Graffenstaden propose un choix de prestations et de formules d'accueil visant à satisfaire les besoins des familles qui lui font confiance.

1. Localisation

Le centre de Loisirs des Petites Cigognes est situé au : **22A, rue d'Alsace**
67400 Illkirch-Graffenstaden

Téléphone : 06.07.41.77.66

Mail : clsh@illkirch.eu

2. Locaux et extérieur

Le centre de loisirs occupe les locaux de l'école maternelle de la Lixenbuhl, qui offre un espace généreux et adapté aux tout petits :

- Le mobilier est adapté : petites tables, chaises, sanitaires...
- La salle principale est lumineuse et fournie en jouets, destinée aux activités manuelles
- Une salle de psychomotricité pour la pratique d'exercices et des jeux sportifs
- Des tapis de relaxation sont mis à disposition
- Une BCD
- Une salle de sieste climatisée, équipées de lits et de literie complète.
- Un extérieur offrant une aire de jeu avec des structures en bois (de tricycles, trottinettes, ballons, cerceaux mise à disposition, araignée....

Durant l'année scolaire, nous sommes en cohabitation avec l'école, les institutrices et leurs classes occupent une partie des locaux.

Le centre de loisirs dispose de son propre matériel. Un budget est à disposition pour remédier à la casse et aux éventuelles disparitions.

L'école est entourée par un grillage équipé de portillons constamment fermés, ainsi que d'une caméra visio phone.

3. La répartition

Les Petites Cigognes peut accueillir au maximum 40 enfants

⇒ Cet effectif est divisé par petits groupes composés de 8 à 10 enfants maximum/par animateur

Cette organisation obligatoire, apporte sécurité et permet l'épanouissement à chaque participant.

4. Une journée type :

Une journée au centre de loisirs est rythmée par différents temps, cela afin de donner des repères temporels aux enfants et aux professionnels ce qui leurs apportent sécurité et confort.

Temps d'accueil	7h40	Ouverture de la structure aux familles. Les enfants profitent d'un temps informel	
	9h00	Fin du temps d'accueil. Les derniers parents présents sont invités à quitter la structure. Les enfants sont accompagnés aux toilettes puis répartis par tranches d'âge dans les salles.	
Temps d'activités	9h15	Présentation des activités aux enfants qui choisiront celles qu'ils désirent faire de leur matinée avant d'être répartis dans les salles appropriées.	
	11h00	Fin du temps d'activité. Passage aux toilettes puis temps informel à l'extérieur si la météo le permet, si non, ils se répartissent dans les salles d'activité.	
Temps de restauration	11h30	Le 1er groupe, regroupant les petites sections se rend en salle de restauration.	Les enfants du second groupe restent en temps informel ou temps calme.
	12h30	Fin du temps de restauration du 1er groupe. Les enfants profitent d'un temps informel ou temps calme	Temps de restauration pour les enfants du second groupe.
	13h30	Fin du temps de repas pour le second groupe. Tous les enfants se dirigent vers leurs salles respectives.	
Temps d'activités	14h00	Présentation et début des activités. Les enfants sont accompagnés dans les différentes salles après avoir choisi leur activité et être passés aux toilettes.	
	15h30	Fin des activités. Regroupement des enfants pour le goûter, à l'extérieur si la météo le permet, si non, chaque groupe dans sa salle puis temps informel.	
Temps d'accueil	16h30	Ouverture du portail pour accueillir les parents. Temps informel pour les enfants jusqu'au départ, à l'extérieur si la météo le permet, si non, chaque groupe dans sa salle.	
	18h15	Fin du temps d'accueil. Fermeture de la structure.	

Certaines heures sont impératives d'autres indicatives, mais en aucun cas figées. Les animateurs doivent veiller au bon rythme de l'enfant en adaptant les activités, telles que panacher les activités manuelles et sportives. Ou encore, proposer un temps calme si nécessaire : par exemple dépasser 15h pour le temps calme est possible.

Les enfants se réveillant avant la fin de la sieste, sont intégrés systématiquement aux groupes d'activités.

II-VENIR AUX PETITES CIGOGNES

1. Inscriptions

Les inscriptions se font directement via le logiciel AGORA dans votre "Espace parents". Celles-ci se font de manière dématérialisée et sont gérées par **le Guichet Unique** de la ville d'Illkirch-Graffenstaden situé au:

2, rue des Sœurs
Illkirch-Graffenstaden
Téléphone: 03.88.66.80.70

Procédure et déroulé pour les inscriptions :

- La famille doit saisir son inscription en créant son espace famille via le site de la ville « espace parents », elle devra fournir la fiche santé, le livret de famille,
- Après validation des documents, la famille accède aux réservations, elle pourra ainsi cocher les journées ainsi que la formule souhaitée.
- L'inscription de l'enfant apparaît dans la base AGORA installée sur la tablette de l'animateur de pointage.
- L'enfant est pointé « présent » à son arrivée et « absent » à la sortie du site.
- Les familles sont facturées après avoir consommé les réservations.
- Les tarifs varient en fonction du quotient familial et selon la domiciliation (Illkirch et hors commune)

Pour toutes informations en lien avec la facturation et la réalisation de l'inscription de l'enfant, les familles doivent contacter le Guichet Unique :

Pour tous renseignements, les familles peuvent contacter le service extrascolaire :

- Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h au **03.69.06.15.00**
- Mercredi au **06. 07.41.77.66** ou au centre de Loisirs de 16h30 à 18h

2. Conditions de réservation

Les enfants accueillis doivent être scolarisés en école maternelle, à Illkirch ou dans une autre commune.

Ils doivent être propres et être au niveau de la petite section maternelle afin de pouvoir accéder au centre de loisirs durant les mercredis. Etre âgés de 3 ans révolus pour accéder au centre de loisirs durant les vacances scolaires, qui accueille les enfants jusqu'à 6 ans.

Si ces conditions ne sont pas remplies, le service extrascolaire se réserve le droit d'annuler sans facturation les réservations opérées par la famille jusqu'à la régularisation de la situation.

3. La population accueillie

Tous les enfants peuvent avoir accès au centre, avec une inscription prioritaire de quinze jours pour les enfants résidants dans la commune d'Illkirch-Graffenstaden.

- Aucune préférence n'est mise en œuvre pour des critères personnels, religieux, ethniques...
- Le centre accueille, également, des enfants Illkirchois atteints de déficiences physiques, intellectuelles ou de troubles du comportement (ces admissions sont prononcées au cas par cas dans la limite des possibilités).

4. Ouverture du centre

Le centre de loisirs des Petites Cigognes accueille les enfants de 7h40 à 18h15 durant :

- Les vacances scolaires, à l'exception des congés de Noël
- Tous les mercredis de septembre à juin
- Les grandes vacances (Juillet/août)

Les inscriptions sont possibles :

- Pour les mercredis : en journée complète, ou le matin + repas, ou l'après-midi + repas, ou matin ou après-midi sans repas
- Pour les petites et grandes vacances : en journée complète uniquement (journée sans repas facturé pour les enfants ayant un PAI : Protocole d'Accueil Individualisé).
- Pour les enfants en adaptation (voir ci-dessous)

La période d'adaptation :

La période d'adaptation, **réservée aux nouveaux inscrits**, est un moment important lors d'une première journée au centre. Elle permet aux enfants de découvrir les lieux, de connaître les animateurs ainsi que les autres enfants, dans l'objectif d'instaurer un climat de confiance. C'est également un moment d'échanges et de communication entre parents et professionnels autour de l'enfant :

- Recueillir les informations nécessaires,
- Indiquer les différents coins stratégiques (tétines, doudous, petits sacs...).
- Rassurer les parents.

La période d'adaptation est possible durant deux jours valables sur une période d'inscription d'une semaine complète.

Ainsi l'enfant pourra intégrer le centre de loisirs de la façon suivante :

⇒ J1 : de 7h40 à 12h00

⇒ J2 : de 7h40 à 14h00

Un tarif adapté sera appliqué.

La passerelle:

Dans le cadre du projet passerelle, les futurs CP intègrent le centre des 6/11 ans la dernière semaine d'août et en parallèle des activités communes sont organisées tout au long de l'année entre les deux centres.

III-PROJET EDUCATIF DE LA VILLE

En sa qualité d'organisateur d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), il incombe à la DEVE de rédiger un projet éducatif. Ce document, commun à tous les ACM de la ville, se décline en cinq axes :

- ✓ La place du parent
- ✓ Favoriser la réussite éducative de tous les enfants
- ✓ Faire de l'enfant le citoyen de demain
- ✓ L'inclusion au service du collectif
- ✓ La culture régionale.

Les centres de loisirs d'Illkirch-Graffenstaden ont fait le choix de travailler sur tous ces différents axes car ils représentent des éléments primordiaux dans la construction de l'identité de l'enfant. C'est un processus complexe qui implique diverses expériences et interactions avec le monde qui l'entoure. Les accueils de loisirs extrascolaires jouent un rôle important dans ce processus en offrant aux enfants des opportunités d'exploration, d'expérimentation, d'ouverture au monde et à la culture. Ces expériences contribuent à façonner l'identité de l'enfant en lui permettant de comprendre qui il est, de développer un sens de l'appartenance à une communauté plus large, et d'appréhender le monde avec un regard ouvert et curieux.

IV-MISSION ET OBJECTIFS

Le centre de loisirs les Petites Cigognes doit permettre le développement de toutes les capacités de l'enfant ainsi que l'émergence de sa personnalité.

L'enfant devient acteur de son évolution et s'ouvre aux autres ainsi qu'au monde environnant. La socialisation des enfants est une priorité. Il est important que la vie commune avec les autres enfants du centre soit positive. Vivre avec, passer un moment ensemble et s'intéresser aux ²chacun. Dans cette optique, l'accueil d'enfants handicapés au centre permet d'aborder des notions telles que le respect, l'écoute, la tolérance et la découverte de la différence, l'entraide entre les enfants ce qui est un élément d'apprentissage de la citoyenneté.

La vie avec les autres c'est également trouver une place dans le groupe, oser s'exprimer, apprendre à coopérer, respecter les règles de fonctionnement, du matériel, des locaux et de l'environnement.

Le groupe ne doit pas être un frein pour l'enfant, il doit être un appui pour l'aider à s'affirmer à part entière et apprendre à vivre dans cette microsociété.

Le centre de loisirs permettra aussi à l'enfant de développer son autonomie. L'enfant devra apprendre à faire par soi-même, des gestes de bases, par des jeux simples et variés.

Les objectifs mis en place pour arriver à ce résultat :

1. Favoriser l'autonomie

Les enfants sont des explorateurs du monde qui l'entourent. La curiosité est le moteur de l'apprentissage, il est admis que c'est en explorant et en expérimentant que l'on apprend, les échecs faisant partie du processus. Chez l'enfant, l'apprentissage passe par le jeu. Permettre à l'enfant de jouer dans un cadre sécurisant et réconfortant c'est permettre à l'enfant d'être l'acteur de son propre apprentissage et l'aide à prendre des décisions justes. Il apprend à apprendre et développe des instruments au service du raisonnement et de la sensibilité.

Pour développer l'autonomie des enfants, les animateurs ont pour mission d'assurer un cadre où les enfants s'y sentent à l'aise, ont des repères, comprennent les règles, sont reconnus comme individus et où ils prennent part à la vie en collectivité.

Pour ce faire, l'adulte doit :

- Responsabiliser les enfants, leur donner des missions correspondant à leur capacité et les accompagner
- Faire confiance aux enfants et prendre en considération leur parole tout en gardant une vigilance quant aux propos tenus
- Placer les limites, établir des règles négociables et non-négociables qui soient communes à l'ensemble des encadrants
- Être à l'écoute de l'émotion du moment de chaque enfant, savoir faire preuve d'empathie
- Encourager l'enfant dans ses réalisations, le féliciter dans ses réussites sans excès, le rassurer dans ses échecs, que l'enfant puisse acquérir de la confiance en lui et en ses capacités
- Ritualiser la journée et l'espace, donner des repères spatiales et temporelles à l'enfant apporte sécurité et réconfort et l'aide à se familiariser avec son environnement
- Laisser le libre choix des activités de la journée afin que l'enfant apprenne à identifier ses besoins de développement, tout en l'orientant si le choix lui est trop compliqué

2. Veiller au bon développement de l'enfant

Le centre de loisirs doit faciliter le développement des capacités intellectuelles, sensorielles, motrices, artistiques et verbales des enfants, dans la continuité de ce qu'ils apprennent avec leur parent et leur enseignant. Les enfants vivent et prennent part à des expériences concernant ces champs afin qu'ils découvrent les richesses de leur monde environnant.

C'est par rapport à chaque étape du développement de l'enfant que le choix des activités est fait, pour permettre à chaque enfant d'évoluer sur tous les plans et contribuer à son développement global.

Le langage avec les enfants est primordial, car c'est le moyen le plus facile pour eux d'aider l'adulte à le faire grandir en respectant sa personnalité. Le mimétisme à cet âge aussi est important, l'enfant veille à tous les gestes autour de lui. Cela lui permet d'apprendre et de développer de nouvelles capacités.

C'est à travers ces expériences vécues que l'enfant se constitue un premier capital de connaissances qui lui permettra de comprendre le monde et c'est ainsi qu'il acquerra les instruments essentiels au travail de l'intelligence.

Ainsi, l'équipe d'animation se doit de proposer un large panel d'activités aux enfants : activités

manuelles, jeux sportifs, jeux de construction, parcours de motricité, jeux contés, sorties culturelles, etc... Un programme est établi en amont en permettant une récurrence par période de certaines activités, ceci afin que les enfants puissent progresser et se perfectionner dans l'acquisition de compétences correspondants à leur stade de développement. Les activités sont regroupées en trois familles, proposées en proportion égale chaque journée de centre de loisirs.

2.1. Les activités d'éveil

Au travers des activités, l'équipe d'animation cherche à aider l'enfant à faire de nouvelles acquisitions. Dans un premier temps lorsqu'un enfant de deux ans arrive au centre de loisirs, il réalise qu'il ne se fait plus aussi bien comprendre qu'à la maison : bruits, présence d'autres enfants, attention des animateurs portait sur tous et non sur un ...

Nous devons alors rétablir une communication par des jeux autour des mots, des histoires...

Puis vient la phase dite « symbolique » (3 ans) : l'enfant découvre l'importance de l'écrit et ses activités seront davantage portées sur des dessins, des puzzles, des tableaux d'éveil, des jeux musicaux...

En faisant des expériences, l'enfant va rencontrer les notions de quantité, de différences, de tailles et celle-ci vont lui permettre d'acquérir les bases nécessaires à sa bonne évolution.

Sur le plan moteur, le travail autour de la musique facilitera le développement corporel ainsi que sa coordination au travers des activités d'expression. De même, elle favorisera la relation à l'autre, l'expression.

2.2. Les activités sportives

Jusqu'à l'âge de 6 ans, le corps est le premier objet d'action et d'exploration que l'enfant possède pour développer ses compétences motrices, affectives et intellectuelles.

Au travers de ces activités, l'enfant va maîtriser de mieux en mieux les différents déplacements, les équilibres, les lancers et les réceptions de balle donc se sentir de plus en plus à l'aise dans son corps, savoir l'utiliser.

L'enfant va consolider sa confiance en lui, en osant, en prenant des risques calculés, en se dépassant. Il va aborder des notions telles que la sécurité pour lui et les autres, l'effort.

L'enfant va également apprendre à gérer ses émotions, à comprendre les contraintes et l'intérêt du sport collectif. Grâce aux activités sportives, l'enfant va apprendre la notion d'échec et réussite (frustration) ainsi que ce que cela va pouvoir lui apporter pour son futur.

Il faudra faire attention que l'enfant moins agile ne perçoit pas cela comme une injustice.

La communication permettra à l'enfant de comprendre et d'accepter ses lacunes.

Le sport va contribuer à l'éducation de sa santé : connaître son corps, ses limites, le besoin de bouger pour une véritable hygiène de vie.

Mais surtout le sport répond au besoin tout naturel que les enfants ont de bouger.

Une fois tous les 2 mois, un grand jeu sportif collectif est proposé à tous les enfants du centre.

2.3. Les activités manuelles

Les travaux manuels permettent à l'enfant de faire des découvertes dans le domaine de la sensibilité, de l'imagination et de la création.

Elle permet aussi à l'enfant de découvrir de nouveau sentiment : la fierté de ce qu'il est capable de faire seul. L'activité manuelle sert aussi à apprendre la notion de patience.

☞ Sur le plan moteur, ils permettent un travail autour de la psychomotricité fine (maîtrise de différents outils : pinceaux, éponges..., de différentes techniques).

☞ Sur le plan intellectuel, les activités manuelles aident l'enfant à développer ses connaissances sur les couleurs, les matières.

☞ Sur le plan affectif, les enfants vont créer : après observation, ils vont explorer, oser et enfin évaluer leur production.

Les activités associatives des vacances

Durant les vacances du printemps et de l'été, un partenariat est mis en place entre le centre de loisirs et les associations de la ville souhaitant participer au programme des activités.

Les enfants des Petites Cigognes peuvent bénéficier :

- d'éducation sportive avec via l'association SIG – PITCHOU GYM et BABY TWIRLING, via l'association SOIG - EVEIL SPORTIF, via l'association ARENA

Ces activités sont proposées et animées par un des membres de l'association, secondé par un des animateurs. Un maximum d'enfants participe à ces activités. Ces interventions « extérieures » sont un plus dans le programme d'activités, du fait de leur nouveauté et de leur approche.

S'ajoute le mini-golf, qui permet aux enfants de se rendre sur le site du Muhlegel deux fois par semaine et d'accéder à une structure entièrement dédiée et équipée à cette pratique.

3. La place du parent

Etablir le dialogue entre parent et encadrant est essentiel pour entretenir un climat de confiance. Il n'est jamais facile de confier ses enfants à d'autres, surtout pour des enfants qui ont encore besoin d'être materné, d'être protégé et qui doivent encore acquérir en autonomie. Ainsi favoriser la communication est un bon moyen pour un parent d'être rassuré, de savoir à qui son enfant est confié et de pouvoir suivre les évolutions de son enfant.

Durant l'accueil du soir, l'animateur qui est chargé d'accueillir les parents fait le lien avec eux pour transmettre des informations essentielles concernant leur enfant. Dans certains cas, c'est la personne en direction qui traite les points les plus sensibles.

Pour aider les parents à se familiariser avec l'équipe, un trombinoscope est affiché à l'entrée, permettant d'identifier plus facilement les professionnels avec qui leur enfant a passé la journée.

4. Favoriser la réussite éducative de tous les enfants

L'enfant de 3 à 6 ans a des besoins et des capacités spécifiques que l'équipe se doit de respecter. L'enfant commence à grandir et à prendre conscience qu'il n'est pas tout seul. Il va ainsi jouer avec ses pairs et progresser au niveau du langage, de la motricité globale (c'est-à-dire bouger, sauter, courir, grimper, etc...) et fine (dessiner, couper, coller, etc...). Sur le plan intellectuel, le langage se développe, la concentration est courte, la curiosité le pousse à observer et à explorer des choses qui pour des adultes peuvent paraître banales. Sur le plan social, il commence à s'interroger sur la différence entre fille et garçon, il est moins centré sur lui-même et s'ouvre aux autres. Ce sont les premiers vrais rapports sociaux qui sont maladroités mais dont les erreurs sont rapidement pardonnées.

Au niveau des émotions, c'est la tempête. La colère, la joie, la tristesse, etc... sont exacerbées et envahissent complètement l'enfant. Celui-ci devra apprendre à les canaliser, à les exprimer, à les comprendre et à les utiliser.

Pour veiller au bon rythme de l'enfant, les animateurs se doivent d'être à l'écoute de l'état émotionnel de l'enfant, de veiller à proposer des activités adaptées, d'être disponible à tout moment de la journée, de respecter leurs besoins physiologiques et de leur laisser du temps de jeu, de préférence à l'extérieur quand les conditions météorologiques le permettent.

5. Favoriser le vivre ensemble : l'inclusion de tous les enfants

L'arrivée d'un enfant de 3 ans au sein du collectif n'est pas chose facile. En effet l'enfant quitte la sphère familiale, où bien souvent il est l'attention centrale de ses parents, pour se mêler à d'autres enfants avec qui il faudra apprendre à partager les jouets, les adultes et l'espace. Les règles du collectif peuvent être différentes de ceux que vivent les enfants à la maison ce qui ne manque pas non plus de les déboussoler. De plus c'est le début de l'ouverture vers l'autre, l'enfant est moins égo-centré et a envie de jouer avec les autres enfants.

Afin de favoriser l'arrivée de l'enfant au centre de loisirs et ce, quel que soit son niveau scolaire, valoriser le vivre ensemble est une préoccupation importante de l'équipe. Elle permet l'intégration de chaque individu au sein du groupe ce qui lui permettra de s'épanouir et de bien profiter de sa journée.

Concernant les enfants à particularités, pathologies diverses : un partenariat avec l'association Nouvel Envol nous permet de proposer un accueil de qualité. L'association nous fournit un auxiliaire qui suivra l'enfant durant toute sa période de présence au centre de loisirs. Son planning d'activités sera aménagé afin que l'enfant puisse s'intégrer de façon positive.

Pour cela, plusieurs éléments de fonctionnements sont mis en place.

Les enfants sont accueillis le matin par petits groupes, par niveau scolaire, afin de le mettre en confiance dès le début car il retrouvera des enfants qu'il connaît déjà de l'école. Puis pour le temps d'activité, les enfants sont regroupés afin qu'ils puissent choisir tous ensemble leur activité avec les camarades et l'animateurs de leur choix. Le mélange des niveaux pour le temps d'activité vise à ce que les plus petits apprennent des plus grands en se faisant aider, en observant, en partageant avec eux du temps. Les plus grands connaissant les règles et le cadre qu'ils ont eu le temps d'assimiler, ils peuvent transmettre par l'exemple la conduite à adopter. Cela favorise l'entraide, la transmission du savoir et responsabilise les grands.

6. Faire de l'enfant le citoyen de demain

Au démarrage de la journée, une fois les groupes d'activité composés, chaque animateur commence par un temps de forum. C'est un moment d'échange entre les enfants et les adultes, chacun apprend à connaître l'autre, à comprendre son ressenti et à prendre en compte son état du moment.

Les animateurs doivent respecter une certaine conduite et devront aider l'enfant à :

- S'exprimer, à coopérer (aider les copains, faire quelque chose ensemble),
- S'approprier les règles de vie en collectivité (grâce aux rituels du groupe : se regrouper, partager des moments conviviaux),
- Dialoguer avec les autres (écouter et parler à son tour),
- Reconnaître l'autre comme un partenaire de jeu et non comme un rival (communiquer au lieu de se quereller).

Le savoir vivre:

Le savoir-vivre se construit à travers toutes les activités de la journée. L'enfant est acteur d'un groupe, ses actes influencent la vie de groupe.

La participation à la vie de groupe passe avant tout par le respect de soi, des autres et du matériel.

Le respect de l'autre

- Ne pas être agressif
- Apprendre à se réconcilier
- Respecter les affaires des autres
- Respecter son travail (dessin ...)
- Respecter son besoin de se retirer du groupe
- Respecter ses choix

Le respect du matériel

- L'utiliser correctement
- Le ranger après usage

7. La culture régionale

Sensibiliser les plus petits à la culture est également une des missions que se fixe l'équipe du centre de loisirs. Les effets bénéfiques de la culture sur l'homme ne sont plus à prouver : développement du sens critique et de l'argumentation, acceptation de la différence, ouverture sur le monde, développement de la créativité, etc...

Il n'y a pas d'âge pour commencer à se cultiver, l'objectif est alors d'encourager les enfants à questionner, à voir d'autres choses, à découvrir le monde et à se le représenter. Ainsi les espaces culturels sont des lieux favorables à cet enrichissement.

Le centre de loisirs proposera en lien avec différents lieux de spectacles plusieurs sorties culturelles au cours de l'année. Chaque sortie sera précédée par une préparation au spectacle, afin de faciliter l'expérience de spectateur pour les enfants.

Des animations ont également lieu à la médiathèque d'Illkirch-Graffenstaden, auxquelles les enfants du centre de loisirs sont régulièrement conviés durant l'année.

Des sorties pédagogiques sont organisées dans le périmètre départemental et régional : parcs animaliers, châteaux, fermes éducatives, ...

V-L'EQUIPE ENCADRANTE

1. Composition de l'équipe

L'équipe est composée d'une personne en direction et d'animateurs, quatre pour les mercredis, cinq pour les vacances.

Le personnel encadrant comprend des professionnels de l'animation dont des animateurs titulaires, des responsables périscolaires, des ATSEM, des CAP petite enfance et des animateurs vacataires. Ces animateurs travaillent également sur le temps périscolaire sur les différents sites scolaires de la commune. Sur le temps de l'été, les centres de loisirs recrutent des animateurs saisonniers afin de renforcer leurs effectifs permettant également de s'enrichir de nouvelles compétences.

2. La formation des animateurs

Une partie des effectifs sont des animateurs stagiaires BAFA. Il est très enrichissant pour un animateur stagiaire de travailler avec une personne plus expérimentée dans l'animation, tout comme, il est enrichissant de bénéficier des nouveautés et techniques fraîches du stagiaire. Un suivi du stagiaire est entretenu avec la personne en direction.

Pour les animateurs permanents, l'acquisition de nouvelles compétences se fait par le biais de formations durant l'année qui permettent d'améliorer et de perfectionner leur travail.

3. Réunions de préparations et de bilans

Les réunions direction/équipes d'animations (Ill aux Loisirs, Petites Cigognes et Muhlegel) sont programmées dès le mois de septembre.

Un calendrier est mis en place pour les :

- Réunions de préparation et de bilan, le lundi matin.
- Certaines réunions sont rajoutées en fonction des besoins (ex : préparation d'un grand jeu).
- Durant l'été, chaque lundi de 18h15 à 19h15, une réunion a lieu afin de faire le point sur la période écoulée et celle à venir.

NB : Si un problème survient dans le courant de la semaine, des réunions supplémentaires peuvent être programmées.

Ces moments sont basés sur l'échange, la communication, le développement d'idées nouvelles et les améliorations à apporter.

Chacun est invité à :

- Prendre la parole et à nous faire partager son opinion sur les différents événements,
- Poser toutes les questions sur les problèmes rencontrés durant une période d'accueil : d'ordre pédagogique concernant les activités et d'ordre relationnel concernant des cas d'enfants nécessitant une réponse particulière (agressivité, détachement du groupe...) ou concernant le fonctionnement de l'équipe d'animation.
- Des réponses seront apportées sur les animations vécues ou à vivre, des échanges seront mis en place afin que la pédagogie circule.
- Il sera demandé aux animateurs d'enrichir leur capital animation en se documentant via internet, des livres mis à disposition ou en se formant personnellement.

Un compte-rendu est fait pour chaque réunion, il est possible de le consulter à tout moment.

Les programmes d'activités sont disponibles sur le site de la ville.

4. Conduite de l'animateur

L'animateur est :

- Référent et responsable de son groupe.

Il tiendra informée la direction de toutes absences, présences, problèmes de l'enfant, ...

L'animateur est au service de l'enfant, il doit :

- Etre à l'écoute de ses besoins à tout moment de la journée
- Veiller à ce qu'il passe une belle journée en l'aidant dans ses choix, ses inquiétudes,
- Formuler et réaliser des projets à ses côtés
- Amener progressivement l'enfant vers l'autonomie
- Etre là pour le rassurer lorsque c'est nécessaire
- Etre là pour lui apprendre à respecter les règles
- Etre le modèle sans en devenir « l'idole »
- Etre là pour l'écouter et communiquer avec lui. Un enfant peut et doit être réconforté s'il a un chagrin ou un problème quelconque. **En revanche, il ne sera pas câliné, ni gardé sur les genoux ou le porté, même si l'enfant est en demande.**

Aucune sanction collective, humiliation, châtiment corporel et incitation à la délation n'est tolérée à l'intérieur de l'ALSH.

Les animateurs ont droit à une pause de vingt minutes prise par roulement, ils doivent rester à portée de voix devant le portail du bâtiment.

Les animateurs sont répartis sur deux créneaux horaires à savoir de :

- Soit de 7h40 à 17h25.
- Soit de 8h30 à 18h15.

Les ATSEM et les CAP qui interviennent durant les vacances auront des horaires spécifiques.

5. Evaluations

Les missions et objectifs fixés dans ce projet sont évalués au cours des réunions de bilan avec l'ensemble de l'équipe, afin de permettre de réaliser les ajustements nécessaires.

Des évaluations individuelles auront lieu :

- De septembre à juin pour l'équipe d'animation présente durant l'année scolaire
- Fin juillet et fin août pour les deux équipes des mois d'été.

De manière générale, les thèmes abordés seront :

- L'intégration au sein du reste de l'équipe
- L'acquisition de connaissances nouvelles
- Cohérence des actions menées en lien avec le projet pédagogique

Dans le cas d'une situation d'urgence, la direction ne manquera pas de convoquer l'animateur concerné et de faire le point avec lui.

VI-MOYENS MIS EN OEUVRE

Les missions et objectifs ont été définis par concertation entre la direction et l'équipe d'animation encadrante. Pour parvenir aux objectifs fixés, les centres de loisirs mettent en œuvre différents moyens.

1. Les activités et leurs déroulements

L'animation n'est pas une somme globale d'activités, c'est l'ensemble des temps de vie des enfants au centre. Des activités sportives, de découvertes, des jeux collectifs, d'orientations, d'éveil et de réflexion seront proposées tout au long de l'année.

- Les activités proposées tiennent compte de l'âge, des attentes et des envies.
- Les activités doivent être courtes pour que les enfants restent concentrés.
- L'équipe d'animation devra impliquer et encourager l'enfant dans la préparation et l'organisation des activités.
- Elle devra aussi l'encourager et prendre des responsabilités.
- Elle devra tenir compte des souhaits d'activités des enfants prononcés durant les temps d'échanges animateur-enfant.
- La direction organisera des sorties culturelles, sportives, éducatives... cela permet aux enfants de découvrir d'autres environnements et d'autres animations.
- Des activités spécifiques nécessitant l'intervention de personnes diplômées ou d'associations voisines (« stages » sportifs durant les vacances du printemps et de l'été).
- L'utilisation des salles, des aires de jeu, des parcs sera encouragée.
- Les déplacements se feront à pied dans la mesure du possible.
- Chaque animateur veillera à inscrire ses activités dans un projet collectif, qu'il y ait un thème commun.
- Les enfants choisissent eux-mêmes leurs activités au sein du groupe à 9h00 et à 14h00.
- L'activité « piscine » nécessite une inscription au préalable par la famille, la veille ou le jour même. L'enfant doit être à l'aise dans l'eau.

Il est à noter que le temps d'accueil du matin est un moment primordial. C'est le moment de la séparation de l'enfant et de son quotidien, l'animateur doit être présent pour rassurer l'enfant et le parent.

2. Le matériel

Un local dédié au matériel éducatif ainsi qu'un local spécifique pour le matériel de récupération/recyclage est à la disposition des animateurs.

- Après chaque utilisation, les animateurs devront veiller au rangement du matériel utilisé.
- L'animateur s'assurera à chaque réunion de préparation de la disponibilité du matériel nécessaire à l'activité, sinon il devra en référer à la direction afin qu'elle s'occupe de l'achat du matériel manquant.
- L'animateur est responsable de son matériel : il l'utilise de façon correcte, sans gaspillage, surveille les enfants qui l'utilisent et leur donne les mêmes consignes. Il s'assurera d'avoir tout le matériel nécessaire au bon déroulement de son activité, sinon il en réfèrera à sa direction qui fera le nécessaire.
- A la fin de l'activité l'animateur et les enfants assurent le rangement du matériel et de la salle.

3. Les repas

Le repas est pris dans le centre de loisirs, dans une salle de restauration équipée avec un mobilier adapté à la tranche d'âge.

- Il est pris à partir de 11h30.
- Le repas est un moment de détente, chaque table sera encadrée par un animateur.
- A l'arrivée dans la salle de restauration, chaque enfant se trouve une place, s'assoit et commence son entrée.
- L'animateur occupera une place adaptée à la surveillance de l'ensemble du groupe.
- Chaque enfant est invité à bien se tenir sur sa chaise, ne pas crier, manipuler correctement sa fourchette, sa cuillère, son couteau.
- L'animateur est garant de la bonne ambiance aux tables afin que chaque enfant ait envie de manger de façon suffisante et équilibrée, qu'il soit sensible au fait que manger est un véritable plaisir, un temps de découverte de nouvelles saveurs, odeurs, couleurs et matières. L'enfant essayera de goûter systématiquement un met malgré ses éventuels à priori. Les enfants sont invités à goûter. En aucun cas ils ne sont forcés.
- Les plats variés sont confectionnés sur place par la société Dupont Restauration. La spécificité de cette cuisine est qu'elle soit bio.
- Les allergies, régimes et autres consignes des parents sont prises en compte et appliquées.
- Deux types de repas sont proposés : le repas standard et le repas sans viande.
- Toutes les six semaines, une réunion de commission restauration se réunit à laquelle la direction du centre participe : débat autour de l'équilibre des menus, des choix d'aliments, des thèmes proposés, ...

4. Le goûter

- Le goûter de 10h a été supprimé en janvier 2016. L'enfant est cependant autorisé à prendre un petit déjeuner le matin avant 8h30 s'il n'a pas eu le temps de le prendre à la

maison. Les parents fournissent ce petit déjeuner.

- Pour le goûter de l'après-midi, il est conseillé aux parents de favoriser un fruit. Si ce n'est pas un fruit, le choix des familles est respecté.
- Les enfants doivent être équipés d'une gourde, elle leur sera accessible toute la journée, avec la possibilité d'être remplie dès que nécessaire. Les jus de fruits ou soda sont interdits.
- Lorsque le temps le permet, le goûter est pris à l'extérieur.

5. La sieste

Les enfants de petite section font la sieste. Ils s'endorment ou se relaxent, le bénéfice de ce temps calme est destiné aux activités de l'après-midi.

- Les enfants se couchent après le repas vers 13h00, dans une salle qui est aménagée de petits lits équipés de tout le nécessaire (matelas, couvertures, draps)
- La salle de sieste est climatisée l'été pour plus de confort
- Chaque enfant a un lit attribué pour l'année afin d'offrir des repères habituels. Le doudou et la tétine sont systématiquement proposés à l'enfant facilitant l'endormissement.
- Les enfants pas encore propres pendant le coucher, les parents doivent en informer la direction et fournir le nécessaire.
- Le réveil se fait de façon échelonnée, les enfants se lèvent à leur rythme et peuvent patienter en faisant des jeux calmes jusqu'au levé de la totalité du groupe, ils prennent ensuite le goûter tous ensemble.
- Les parents et la direction se mettent d'accord en cas de modifications du rythme de la sieste de leur enfant (par exemple, lever un enfant plus tôt).

6. L'hygiène corporelle

⇒ L'hygiène corporelle est importante pour l'enfant car elle lui permet de se sentir bien dans son corps, d'être plus réceptif aux activités proposées.

- L'apprentissage de la propreté se faisant en majorité à la maison, il sera demandé aux parents de fournir un change complet d'habits.
- L'enfant concerné ne doit pas craindre de demander pour aller aux toilettes.
- L'animateur devra également dédramatiser l'accident du pipi s'il y a lieu.
- Le lavage des mains, avant et après être passé aux toilettes ou avoir mangé, est une activité que les enfants apprécient beaucoup.
- L'adulte répond à toute demande de mal-être de l'enfant (par exemple, le moucher, lui soigner un petit bobo...).

7. L'habillement

- Les enfants sont rendus attentifs à leurs affaires. Il est conseillé aux parents de marquer chaque vêtement pour éviter les pertes.

- L'autonomie est privilégiée, les enfants apprennent à s'habiller seul : enfiler la veste, la fermer, mettre ses chaussures, les lacer (pour les plus grands).

⇒ Dans ces différentes tâches, les adultes jouent un rôle d'accompagnateur.

Un change est demandé aux parents pour parer aux petits accidents (pipi, aliments renversés etc...).

8. La récréation et les jeux libres

Les récréations sont des moments privilégiés de dépense physique et de socialisation. A travers leurs jeux, les enfants entrent en communication, établissent des liens d'amitié et confrontent leurs avis et leurs goûts.

Les animateurs s'assurent de la sécurité des enfants.

En groupe, les temps de jeux libres permettent aux enfants de jouer, réinvestir les notions apprises en activités, faire des choix entre les activités possibles et s'organiser pour les mener à bien : rechercher un outil pour une action précise, se fixer sur cette activité, évaluer son action et enfin ranger le matériel seul ou avec l'aide d'un adulte.

Le jeu libre se passera de préférence à l'extérieur car il a une importance cruciale dans le développement d'un enfant.